



Genève, le 13 octobre 2026
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Une villa exceptionnelle du quartier de Champel inscrite à l'inventaire des bâtiments dignes de protection

La villa située avenue Calas à Champel a été construite en 1905 par l'architecte et ingénieur genevois Jacques Tedeschi. Célèbre pour la réalisation de nombreux immeubles au sein de ceinture Fazyste, mais aussi dans le périmètre de la Vieille-Ville, Tedeschi est marqué par une vision de la ville caractéristique de son époque où l'hygiénisme occupe une place importante.

Adeptes du style suisse pittoresque *Heitmastil*, l'architecte propose ici des façades développant une esthétique ornementée et éclectique, alliant des éléments médiévalisant ou gothiques.



Le bâtiment d'origine présente un plan presque carré. Pourvu de deux niveaux sur un rez-de-chaussée surélevé, avec des combles aménagés, il est abrité par une toiture débordante complexe, en pavillon, percée de lucarnes et ornée de souches de cheminée décorées. Les façades présentent un jeu de formes et de couleurs qui dénote une grande maîtrise, à la fois de composition, de choix et de travail des matériaux mis en œuvre: pierres appareillées et sculptées, briques colorées, ferronneries et bois. L'ensemble présente une qualité peu commune.

En 1921, la villa est augmentée d'une travée avec bow-window, réalisée dans le même esprit, s'harmonisant avec le bâtiment initial.

Les espaces intérieurs présentent la même qualité de savoir-faire et de richesse dans ses décors: escalier principal en bois avec garde-corps sculpté, terrazzo avec frises en mosaïques, parquets, menuiseries et serrureries, plafonds moulurés, cheminées

monumentales ornées de manteaux en marbre coloré et de carreaux à motifs, surmontées de trumeaux avec miroirs, décors de stuc et plusieurs fenêtres ornées de vitraux sont autant d'éléments remarquables qui prolongent la richesse des façades.

La villa, occupée de nombreuses années par des cabinets médicaux, n'a connu que peu de modifications. Elle est qualifiée d'«exceptionnel» par le recensement architectural du canton de Genève mené en 2022 et la procédure d'inscription à l'inventaire n'a connu aucune opposition.



Pour toute information complémentaire : Mme Nadine Doublier, coordinatrice des mesures de protection, service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, DT, T. 022 546 60 89.